



# Priorités de négo

VOLUME 1



8 AVRIL 2015

## Une place au CA : indispensable !

Notre réseau des centres de la petite enfance est l'une des plus belles réalisations des dernières années au Québec. Géré par les parents et les travailleuses et travailleurs, les CPE ont permis à des milliers de femmes d'intégrer le marché du travail. Ils ont surtout bénéficié à des centaines de milliers d'enfants en raison des effets positifs sur leur développement socioaffectif et psychomoteur. Cette réussite n'est pas étrangère au fait que dans plusieurs CPE des salarié-es siègent aux conseils d'administration (CA) au côté des parents.

Négociation 2015 | CPE

FAÇONNONS  
NOTRE  
Avenir



Ce succès, on le doit d'abord à l'implication militante de centaines de travailleuses en garderie qui se sont dévouées corps et âme pour mettre en place ce qui allait devenir le réseau des CPE. Comme hier, les travailleuses et les travailleurs se consacrent au bien-être des enfants avec chaleur et professionnalisme. Notre réseau est d'ailleurs l'un des plus enviés au Canada et dans le monde entier.

### Un apport essentiel

Le Forum sur la gouvernance des CPE, qui s'est tenu en octobre 2014, a clairement fait ressortir l'importance de la participation des travailleuses dans les CA. La très grande majorité des parents-administrateurs présents étaient aussi de cet avis.

Avoir notre mot à dire permet aux membres du CA d'être bien au fait de la situation de chaque CPE et de mieux comprendre les difficultés existantes ainsi que les effets des décisions administratives sur les services. L'apport des salarié-es est donc un avantage indéniable pour assurer le bon fonctionnement de nos services de garde, mais aussi leur avenir. Paradoxalement, dans plusieurs CPE, les travailleuses et travailleurs ne peuvent pas siéger au CA, ce qui a pour effet de limiter, voire de nier leur contribution pourtant essentielle.

### Être entendu !

Cependant, pour être écouté, encore faut-il être entendu ! Cette formule est d'autant plus vraie que le gouvernement actuel tente par tous les moyens d'affaiblir notre réseau de service de garde. Voilà pourquoi nous réclamons l'inscription dans nos conventions collectives d'une disposition nationale visant à donner une voix aux travailleuses et aux travailleurs dans les CA.

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ NOTRE PAGE FACEBOOK ET LE SITE DE LA FSSS-CSN.